



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

LETTRE DE CONSULTATION **BOSCO INITIATIVE JEUNESSE 2018-2020**

Dans le cadre de la consultation visée en objet, veuillez nous transmettre votre meilleure proposition (Acte d'engagement).

OBJET

Présentation d'un pack d'activités sportives : nautiques, terrestres, culturelles, et ludiques pour 198 jeunes entrés dans un processus de remobilisation vers l'emploi ou la formation.

Ces prestations s'inscrivent dans le cadre du projet BOSCO INITIATIVE JEUNESSE, dont le fonctionnement est cofinancé par le Fond Social Européen et le Conseil Régional de la Guadeloupe qui luttent contre l'exclusion des jeunes.

PORTEUR DU PROJET

Association Saint-Jean BOSCO
Route de Saint-Charles
97113 GOURBEYRE

PRESTATIONS A REALISER

LOT d'Activités culturelles

Description : randonnée, sortie pédagogique, découverte du patrimoine (culturel, naturel et culinaire), activité manuelle, course d'orientation.

Recommandations particulières :

Chaque activité proposée est totalement prise en charge par le prestataire (assurance, licence, matériel, ...).

Le prestataire devra indiquer la capacité d'accueil (de participants) maximale par séance.

Les activités ont pour but de :

- Permettre la connaissance de soi et le dépassement de soi
- Réduire le stress
- Permettre au public de découvrir la culture guadeloupéenne au travers de savoir faire du terroir

LIEUX D'EXECUTION DES PRESTATIONS

- Sur le site ou sur le territoire des îles de Guadeloupe.

PERIODE D'EXECUTION

- Du 7 Janvier 2020 au 31 Juillet 2020.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

MODALITES D'EXECUTION

Le projet est basé sur 2 ou 3 sessions accueillants chacune 20 jeunes maximum. Chaque session peut être scindée en deux groupes d'activités (2 x 10).

Les sessions durent 4 mois. Chaque programme d'activités proposé va se répéter sur chaque session.

Attention : Deux sessions sont menées en parallèle.

CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES DES PRESTATIONS

Effectifs prévu :

60 jeunes

Rythme de la prestation :

Des séances hebdomadaires de durées modulables : 2h00, 4h00, 6h30.

Modalités de mise en œuvre :

Réunions préparatoires avec l'équipe pédagogique et les intervenants.

Le prestataire s'engage à compléter à chaque séance une fiche récapitulant le déroulement de l'activité ainsi que la fiche de présence.

Le prestataire s'engage à fournir un bilan intermédiaire et un bilan final pour chaque session de projet.

Le prestataire devra respecter les obligations liées au cofinancement FSE, à savoir, l'apposition du drapeau de l'Union Européenne, du logo de « l'Europe s'engage en Guadeloupe avec le FSE » et de la mention « Ce projet est cofinancé par le FSE » sur tous les documents supports de la formation ; Les éléments seront fournis par l'Association Saint Jean BOSCO.

Résultats attendus :

- Apprendre à respecter les règles posées par les éducateurs
- Apprendre à entretenir et respecter le matériel de travail
- Améliorer les relations entre pairs
- Améliorer le respect de soi et des autres personnes
- Développer de la responsabilité et de l'affectivité
- Développer le goût de l'effort

SELECTION DES OFFRES

Les offres seront analysées selon les critères suivants :

- Qualité de la proposition en termes de compétences et de méthodologie envisagée
- Expérience auprès d'un public en difficulté particulière
- Caractère innovant des activités proposées

Ne seront retenues que les propositions formulées sous forme de lot mentionnant les indications suivantes :

- Le nom de l'activité
- Le descriptif de l'activité



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

- Le nombre d'heures de réalisation
- Le coût horaire
- Le nombre de participants par séance
- Le coût suivant le nombre de participants (exemple : 10 jeunes, 11 jeunes, 20 jeunes, etc...)

DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE CANDIDAT

Les offres devront comporter les éléments suivants :

- La proposition de formation détaillée (l'acte d'engagement)
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait aux obligations sociales et fiscales
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le personnel affecté aux activités possède les habilitations nécessaires à l'encadrement de ces activités
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat possède une assurance couvrant les jeunes dans la pratique des activités proposées
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le matériel mis à disposition est conforme à la réglementation en vigueur
- L'offre financière détaillée (devis)

CONDITION D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres sont à adresser par :

- Voie électronique à :
Sabrina.dan@apprentis-auteuil.org
- Ou en version papier à l'adresse suivante (**remise en mains propres uniquement**)
Association Saint Jean BOSCO
Route de Saint-Charles
97113 Gourbeyre

Avant le jeudi 19 Décembre 2019 à 12h00 précises.

DEMANDE DE PRECISIONS

Personne à contacter pour obtenir des informations complémentaires :

Mme Sabrina DAN
Coordnatrice Pédagogique
0690 90 62 12
Sabrina.dan@apprentis-auteuil.org